



Entente Radio Clubs et Indépendants

Regroupement national

Association Nationale - 70b rue de Mulhouse - 68110 ILLZACH
erci.contact@gmail.com — Tél. : 03 89 45 49 07

Illzach, le 09 Mai 2020

Madame la Ministre des Sports
95 Avenue de France
75013 PARIS

Objet : *Impact associatif Covid-19*

Réf. : *NH - AB / 01-2020*

Madame la Ministre,

Suite à votre venue à Mulhouse en février dernier ou j'ai eu le plaisir de m'entretenir avec vous sur un des sujets qui me touche énormément, par la présente, je réitère ma demande concernant les **Signaleurs-radio** sur manifestations sportives et culturelles.

En ma qualité de président national, il est de mon devoir de vous alerter sur la précarité financière de nos clubs, suite à l'annulation de toutes les manifestations, ou nous étions partie prenante en 2020 pour l'ensemble des Associations composant l'ERCI.

A l'heure actuelle, nous accusons une perte financière estimée entre 120.000 euros pour le premier semestre de l'année 2020. Certains ne pourront se relever de cette perte avec le risque de compromettre sur certaines régions, le manque de signaleurs sur les manifestations.

N'étant actuellement répertorié et classé dans aucun ministère, nous nous adressons à vous pour combler cette lacune et vous demandons l'obtention d'un agrément Jeunesse et Sports dérogatoire, dans le cadre de nos activités de **Signaleurs-radio** sur manifestations sportives sur voie publique avec privatisation temporaire.

Nous vous joignons le dernier dossier impliquant toutes les associations de notre regroupement à suivre un code de conduite d'éthique administrative et informatique. Il marque largement notre vouloir et notre position sur le plan déontologique.

Nous sommes ouvert à une rencontre interministérielle (même par vidéoconférence) afin de trouver une solution et une issue favorable dans la continuité de notre engagement, pour la réussite avec l'aspect sécuritaire des organisateurs de manifestations.

Je tiens à nous exprimer ma vive reconnaissance pour l'étude et l'intérêt que vous allez porter à ma demande.

Avec mes remerciements anticipés, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Norbert HEYDEL
Président de l'ERCI France

Nos partenaires

*Conseil
Départemental
Ville d'Illzach
Radioamateurs
France
Radio Sans
Frontières
OCDPC
D.I.C.A.F
Lou Recantou Del
Pompiers
CRT France*

ANNEXE

Je représente le Regroupement national de l'Entente des Radios Club et des Indépendants principalement axé sur la sécurité des biens et des personnes sans oublier la sécurisation des manifestations sportives et culturelles dans l'ensemble de notre Pays en tant que Signaleurs-radio (article 411.29 à 31 du code de la route) .

Par ce courrier, je souhaite vous alerter sur la situation économique des nos associations liée au Covid 19.

Nous nous remettons difficilement des multiples agressions physiques et verbales liées au mouvement des gilets jaune ou nous avons joué un rôle décisif auprès de nos adhérents pour les maintenir dans ce rôle de bénévoles et signaleurs-radio de surcroit. Des citoyens qui donnent de leur temps (sans compter) pour que des passions sportives et autres, se passent dans les meilleures conditions sur la privation temporaires des voies publiques.

Comme beaucoup d'acteurs économiques de notre Pays, la perte de recettes obtenues lors des prestations de radio-signaleurs est une catastrophe. En outre, ces prestations sont affectées aux règlements des diverses assurances, paiement des taxes de fréquences radio, l'amortissement des matériels de radiocommunication, d'investissement de matériels de signalisation, tenue de très haute visibilité de couleur jaune et bleu pour se différencier des acteurs cités plus haut en accord avec M. Bruno FUCHS (député Mulhouse), remboursement de frais engagés pour la location des véhicules associatifs servant aux déplacements sur le plan départemental, régional et national.